

Budget 2018

La Commission des finances propose un compromis

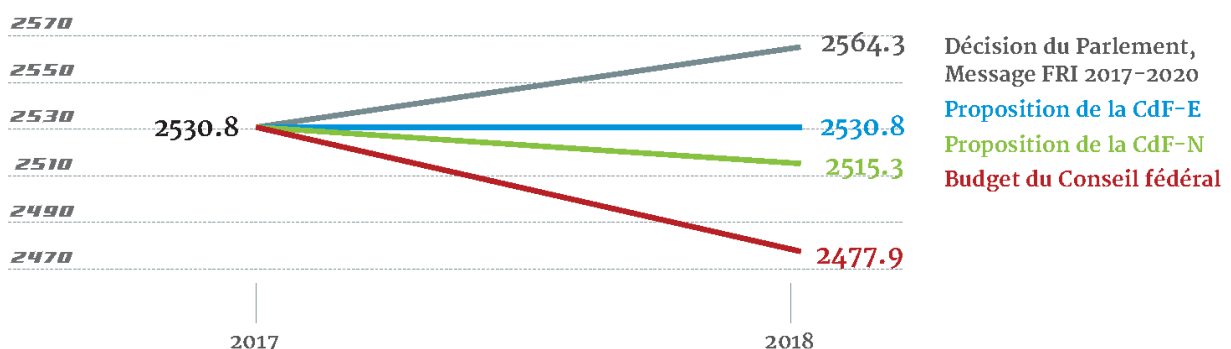
Dans le budget 2018, le Conseil fédéral veut réduire d'environ 220 millions de francs les moyens destinés à la formation, à la recherche et à l'innovation (FRI). Les commissions des finances du Conseil national et du Conseil des Etats proposent d'emprunter une voie médiane entre les mesures d'économies du Conseil fédéral et le Message FRI 2017-2020 adopté par le Parlement. Le Réseau FUTURE recommande de suivre les propositions de la Commission des finances du Conseil des Etats (CdF-E) et de réduire de 86,2 millions de francs les mesures d'économies dans le Domaine FRI. Avec ce compromis, les principaux objectifs des hautes écoles et des institutions de recherche ne seront pas menacés en 2018.

Le Conseil fédéral veut économiser près d'un milliard de francs en 2018. Dans ce montant, 220 millions de francs seraient coupés dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Ces plans renversent la décision prise par le Parlement en automne 2016: les Chambres fédérales avaient alors décidé d'augmenter de façon ciblée les moyens financiers dans le Message FRI 2017-2020, pour répondre aux besoins de l'économie et de la société. Il en a résulté une croissance annuelle des moyens de 2,5% en moyenne pour la période quadriennale. Avec les coupes du Conseil fédéral, il n'en reste plus que 0,2% en 2018. Les commissions des finances (CdF) du Conseil national et du Conseil des Etats ont procédé à l'examen du budget 2018 et cherché une voie médiane entre les nécessaires économies et les besoins des organisations FRI.

Domaine des EPF: réduire les économies de 52,9 millions de francs

Le Conseil fédéral prévoit de réduire de 86,4 millions le budget 2018 du domaine des écoles polytechniques fédérales. Ceci signifie que les institutions EPF disposeront de moyens nettement inférieurs à ceux de 2017. Une telle réduction ne permet pas de maintenir la qualité de l'enseignement au vu de la hausse persistante du nombre d'étudiants. Les développements prévus dans le Message FRI, dans des domaines de recherche prioritaires tels que l'énergie, le Big Data (digitalisation), la médecine personnalisée et l'Advanced Manufacturing, ne peuvent pas être réalisés avec des moyens en recul. **Pour cette raison, la CdF-E et une minorité de la CdF-N proposent de réduire de 52,9 millions les mesures d'économies prévues dans le Domaine des EPF, afin que le cadre de financement pour 2018 soit similaire à celui de 2017.** Dans sa majorité, la CdF-N demande une correction plus légère: elle propose de réduire de 37,4 millions le montant des économies.

Domaine des EPF (en mio CHF)



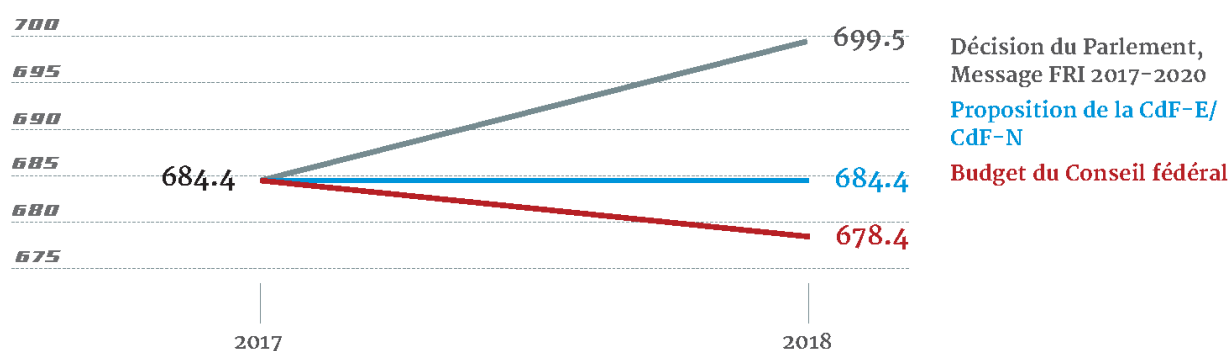
Chiffres relatif au financement de base selon le rapport sur le budget 2018 du Conseil des EPF

Universités et hautes écoles spécialisées: maintenir les contributions au niveau de 2017

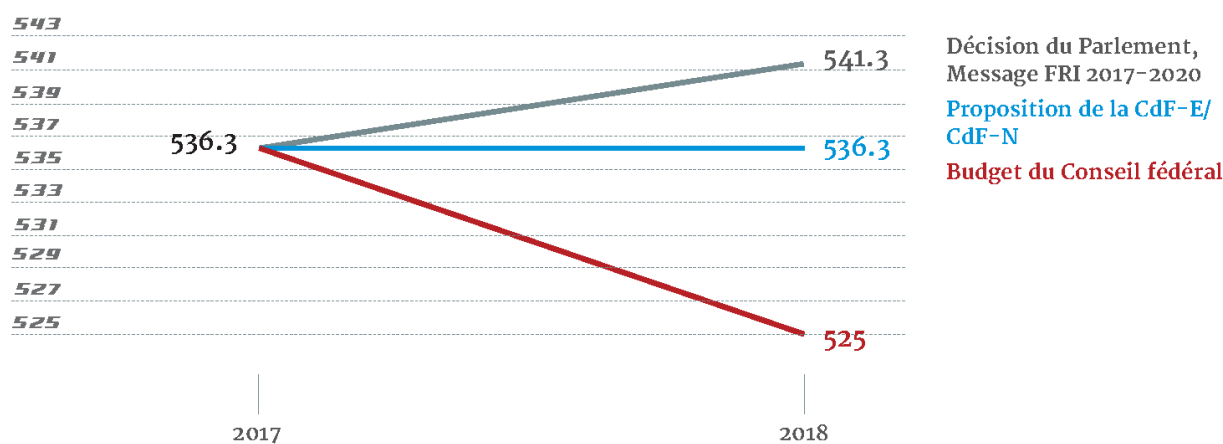
En 2018, le Conseil fédéral veut réduire de 21,1 millions les contributions de base aux universités cantonales et de 16,3 millions les contributions accordées aux hautes écoles spécialisées. Il en résulte un recul des moyens par rapport à 2017. Avec ces coupes, les hautes écoles, qui accueillent toujours plus d'étudiants, ne peuvent pas garantir la qualité de l'enseignement. Pour apporter leur contribution à la lutte contre la pénurie de personnel qualifié, atteindre les objectifs en matière de formation en médecine humaine et relever le défi de la digitalisation, les institutions ont besoin de moyens. **La CdF-E et la CdF-N proposent donc de réduire de 6 millions les mesures d'économies concernant les universités et de 11,3 millions les économies touchant les hautes écoles spécialisées.**

Ainsi, les contributions de base accordées en 2018 attendraient au moins le niveau de celles de 2017.

Universités (en mio CHF)



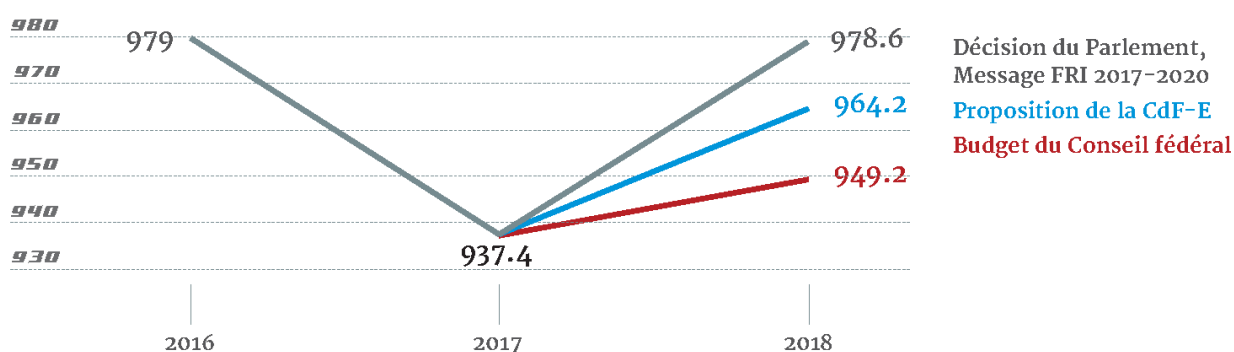
Hautes écoles spécialisées (en mio CHF)



Fonds national suisse: réduire la coupe de moitié

Le Parlement n'a pas augmenté les moyens financiers accordés aux institutions chargées d'encourager la recherche dans le Message FRI 2017-2020. Néanmoins, le Conseil fédéral prévoit aussi d'économiser dans ce domaine – 30 millions destinés au Fonds national suisse (FNS) seront biffés en 2018. Cette coupe se fait notamment au détriment de la relève scientifique en Suisse – une priorité du Message FRI 2017-2020. Par exemple, les mesures d'économies contraignent le FNS à renoncer, entre autres, à 10 des 40 postes de professeurs boursiers prévus. La place scientifique suisse perdrait alors de talentueux jeunes scientifiques. **La CdF-E et une minorité de la CdF-N proposent donc de diminuer de moitié la coupe touchant le FNS, en accordant 15 millions supplémentaires.** Avec ces moyens financiers supplémentaires, le FNS peut mettre en œuvre les principales mesures prévues pour l'encouragement de la relève.

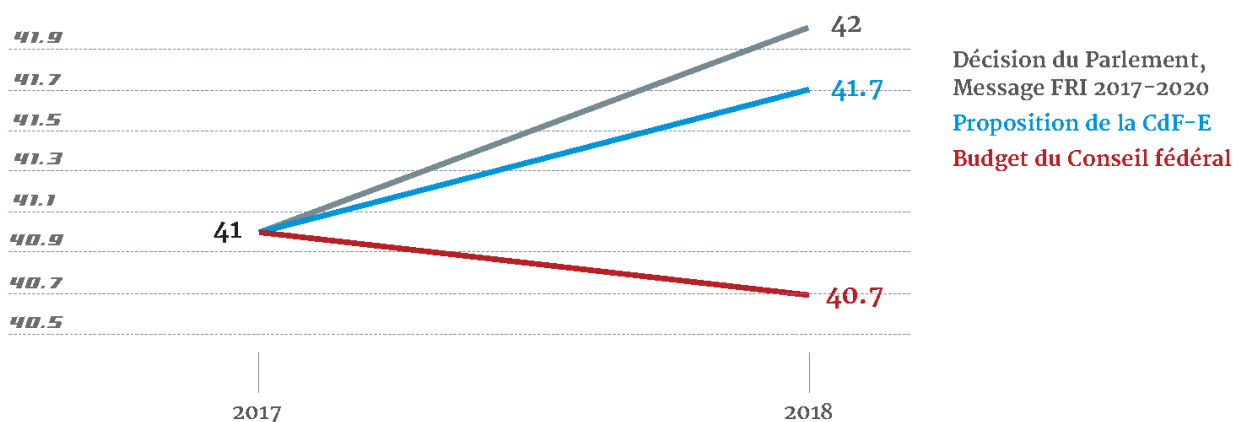
FNS (en mio CHF)



Académies suisses des sciences: économiser un million de francs de moins

Le Conseil fédéral veut ôter 1,3 millions des 42 millions prévus pour les Académies suisses des sciences en 2018 dans le Message FRI. Pour pouvoir progresser dans des champs thématiques tels que le changement climatique, la raréfaction des ressources, la digitalisation et le système de santé, il est urgent d'intensifier le dialogue entre les expertes et experts des différentes disciplines scientifiques, ainsi que le dialogue avec la société. **La CdF-E et une minorité de la CdF-N proposent donc de réduire d'un million de francs le montant des économies, afin que les Académies puissent accomplir leurs tâches conformément à leur mandat de base.**

Académies suisses des sciences (en mio CHF)



Avec ces propositions, la Commission des finances du Conseil des Etats offre un compromis entre les mesures d'économies du Conseil fédéral et les décisions prises par le Parlement dans le cadre du Message FRI 2017-2020. Cette voie médiane évite le recul des moyens financiers destinés aux hautes écoles et permet aux institutions de recherche de mettre en œuvre leurs principaux objectifs.

Recommandations de vote du Réseau FUTURE

Le Réseau FUTURE recommande aux membres du Conseil national et du Conseil des Etats de soutenir les propositions de la CdF-E pour une réduction des mesures d'économies dans le Domaine FRI aux postes suivants dans le budget 2018:

A231.0181: contribution financière au domaine des EPF:

+52,9 mio de francs (2332,4 mio au lieu de 2279,5 mio de francs selon le Conseil fédéral)

A231.0261: contributions de base Universités LEHE:

+6 mio de francs (684,4 mio au lieu de 678,4 mio de francs selon le Conseil fédéral)

A231.0263: contributions de base Hautes écoles spécialisées LEHE:

+11,3 mio de francs (536,3 mio au lieu de 525 mio de francs selon le Conseil fédéral)

A231.0272: institutions chargées d'encourager la recherche:

Contribution de base FNS: +15 mio de francs (964,2 mio au lieu de 949,2 mio de francs selon CF)

Mandat de base Académies: +1 mio de francs (41,7 mio au lieu de 40,7 mio de francs selon CF)

En outre, le Réseau FUTURE soutient la proposition de la CdF-E et la proposition minoritaire de la CdF-N pour réduire les mesures d'économies touchant la formation professionnelle.